

LA BREF

223

JANVIER 2021
CAHIER 1



Projet sportif 2021-2024



Rencontres du tourisme équestre
Succès des Ateliers pédagogiques
Stages enseignants 2021

4
10
13

■ AG électorale FFE 2021



Vous trouverez page 5 l'annonce officielle de l'Assemblée générale électorale FFE du 18 mars 2021.

Pensez à mettre à jour les coordonnées de votre licence dirigeant pour éviter tout problème de réception des informations fédérales.

Les informations sur les Assemblées générales sont mises en ligne à la page La FFE / *Assemblées générales* de ffe.com.

■ Adhésion 2021



Renouvelez sans tarder votre cotisation en ligne ou en renvoyant le formulaire d'adhésion FFE. L'adhésion membre actif, club - CLAF ou CLAG, comprend un pack de 30 licences, la validation gratuite des Galops®, l'accès à la démarche qualité, aux actions et outils de développement proposés par la FFE et aux procédures simplifiées pour les manifestations.

■ Licence 2021



Pensez à prendre ou renouveler vos licences. Privilégiez la saisie du N° de licence ou cliquez sur le nom du cavalier dans la liste déroulante. Le certificat médical exigible tous les 3 ans pour les licences fédérales de compétition doit dater de moins d'un an. Entre la fourniture de 2 certificats médicaux, le cavalier doit remplir un questionnaire disponible sur sa Page Cavalier FFE.

■ Labels qualité FFE



Les labels Qualité de la FFE permettent aux cavaliers de se repérer au milieu de l'offre des clubs.

Rassurants pour le public, ils vous aident à recruter.

Valorisez vos compétences : lancez-vous, dans une démarche qualité.

Demandez le label qui vous correspond parmi les 8 proposés par la FFE.

Dossier en ligne depuis votre espace

FFE Club SIF.

■ Médiathèque des clubs



La Médiathèque des clubs est votre banque de téléchargements de documents pédagogiques et promotionnels FFE.

A découvrir notamment les visuels pour inciter vos cavaliers à soutenir votre club dans le cadre de la campagne Cavalier solidaire, tous les visuels de rentrée et les documents de sensibilisation contre les violences sexuelles.

■ Équitation pour tous



Il vous reste quelques places libres dans vos créneaux débutants ? Mettez toutes les chances de les compléter de votre côté en proposant des créneaux *Équitation pour tous* pour capter de nouveaux cavaliers. Proposez une formule qui incite à s'inscrire à l'issue des 6 séances.

Voir *Ref 203* page 10.

SOMMAIRE

Vie équestre

Très bons souhaits 2021	5
AG électorale FFE	5
Compte-rendu des AG FFE et CNTE 2020	6
FFE Actu et actualités FEI	7
E-Assises Poney FFE	12
Rencontres western	12
On en parle au Club-house	21
Hommage à Henry Blanc	22

Tourisme

Rencontres du tourisme équestre	4
---------------------------------	---

Clubs

LeMemoClub	2
Le GHN à votre service	18
Assurances : anticiper et informer	19

Formation

Formation médiateur équin 2021	9
Initiation à la MAE en région	9
Ateliers pédagogiques avec Jean-Luc Force	10
Webconférences FFE	11
Stages enseignants 2021 au Parc	13

Sport

Officiels de compétition	14
Stages équipes de France CSO	14
Projet sportif 2021-2024	15
Grand National FFE-AC Print	16



9

© FFE/EB



14

© FFE/PSV



16

© FFE/PSV

LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation

Parc Équestre 41 600 LAMOTTE - Tel: 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ RÉDACTRICE EN CHEF: Danielle Lambert ■ PUBLICITE: publications@ffe.com - 02 54 94 46 71
■ ICONOGRAPHIE: Elodie Brunaud ■ VISUEL COUVERTURE: FFE/Jessica Rodrigues ■ ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO: FFE Affaires Générales, FFE Compétition, FFE Communication, FFE Cheval & Diversité, FFE Développement, FFE DTN / Sophie Dubourg, Laurent Gallice, Maryline Lesage, Olivier Simon, Quentin Simonet, FFE Formation, FFE Ressources, FFE Tourisme, GHN, Marie-Amélie Guibert ■ MAQUETTE: Charte Graphique: FFE - Mise en page: FFE / Jennifer Le Ny ■ COMMISSION PARITAIRE: 0920 G 80336 ■
ISSN: 2115-4686 ■ TIRAGE: 10 250 exemplaires ■ DÉPÔT LEGAL: À la date indiquée sur la couverture ■ ÉDITEUR: Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social: Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Serge Lecomte ■ FORCE RÉGLEMENTAIRE: Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ ABONNEMENT: Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

RENCONTRES DU TOURISME ÉQUESTRE

LES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS DE CAVALIERS ET/OU MENEURS, ET LES PROFESSIONNELS EXERÇANT AU SEIN D'UN ÉTABLISSEMENT ÉQUESTRE PRATIQUANT L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE OU S'Y INTÉRESSANT, ONT ÉTÉ INVITÉS AUX RENCONTRES DU TOURISME ÉQUESTRE, ORGANISÉES PAR LA FFE-CNTE.



©Y. Renaux

Projets structurants

Les Rencontres (inter)régionales programmées au printemps 2020 n'ayant de facto pu se tenir, elles se sont déroulées sous un format alternatif, par la volonté de Serge Lecomte, président de la FFE, et de Jean-Pierre Blache, président du CNTE, de maintenir ces temps d'échange autour du développement de l'équitation de pleine nature.

Partage de projets structurants mis en œuvre en région et en département, échanges sur les actions et ressources mises à disposition par la Fédération et propositions de solutions pour répondre aux besoins et attentes ont rythmé les Rencontres du Tourisme équestre. Chaque séance fut fructueuse!

Rencontres interactives

Résolument interactives, entre affichage en temps réel des contributions des participants par thématique, et questions-réponses avec l'équipe d'élus et de permanents FFE - CNTE, ces Rencontres du Tourisme équestre étaient placées sous le signe d'échanges constructifs dans une écoute partagée. Les échanges ont d'ailleurs fait écho à plusieurs réflexions menées par la Fédération quant à l'amélioration de certains outils ou services.

Les administrateurs Tourisme de la FFE et du CNTE, et Frédéric

Bouix, Délégué général de la FFE, participaient à chacune de ces Rencontres du Tourisme équestre, Serge Lecomte, Président de la FFE, assistant aux deux séances du 28 septembre. Il a rappelé que le tourisme équestre est l'essence même de l'équitation : la motivation première pour apprendre à monter à cheval étant de pouvoir aller en pleine nature.

Retour sur la session Associations*

La session estivale a réuni 130 participants.

Itinérance à cheval ou en attelage, mise en produit, concertation avec les sports de nature, recrutement, diversification et fidélisation des cavaliers, synergies entre établissements équestres, formation des pratiquants et des encadrants, relations avec les collectivités et établissements publics ont rythmé les échanges.

Retour sur la session des Professionnels*

La session automnale a réuni 120 participants.

Diversification des activités en lien avec les clientèles accueillies ou ciblées, mise en produit, synergies entre établissements équestres, formation des pratiquants, des encadrants et de la cavalerie, labellisation, lien entre et avec les Comités ont animés cette session Pro.

Ouvert à tous

Equirandins, accompagnateurs, bénévoles ou simplement curieux, l'Equirando est une manifestation ouverte à tous. Pour le grand public, des activités dédiées seront également accessibles, tout comme le village d'exposants qui permettra de rencontrer les acteurs du tourisme local, découvrir les gourmandises angevines ou encore faire ses emplettes équestres.

Paroles de participants

« Les échanges sont intéressants et mettent en lumière les pistes de coopération entre structures équestres. Merci à la FFE pour les outils mis à disposition, à nous de les utiliser ! », Valérie Hamelin-Boyer, élue du CRE Grand-Est

« C'est précisément l'esprit fédéral d'accompagner les initiatives de terrain, de les modéliser et les déployer pour et par chacune et chacun au sein de notre Fédération », Frédéric Bouix, délégué général de la FFE

« Ces Rencontres du Tourisme équestre furent très constructives, abordant des solutions concrètes sur des thèmes précis », Carole Danglard, Secrétaire générale du CNTE

« Les échanges lors de ces Rencontres ouvrent les horizons et le champ des possibles, et contribuent à construire un projet Tourisme équestre en phase avec la vision actuelle et à venir », Jean-Pierre Blache, Président du CNTE

En savoir plus

La restitution des Rencontres du Tourisme équestre 2020 se tiendra sous un format digital permettant de conserver la dynamique des échanges : un rendez-vous en plénière à ne pas manquer !
Le point d'étape complet sur ffe.com/tourisme/actualités

TRÈS BONS SOUHAITS 2021

Toutes les équipes de la Fédération Française d'équitation vous souhaitent une très bonne année 2021 sous le signe du centenaire. La Fédération a en effet vu le jour le 24 juin 1921.

1921
FNSE

Fédération Nationale
des Sports Équestres



1952
FFSE

Fédération Française
des Sports Équestres



1976
FEF

Fédération Équestre
Française



1987
FFE

Fédération Française
d'Équitation



19
20 21

FÉDÉRATION CENTENAIRE

En 1921, le Baron du Teil crée la **Fédération Nationale des Sports Équestres** et la **Fédération Équestre Internationale**.

En 1952, le président Alphonse Pollet-Ternynck précise la nationalité et le nom devient **Fédération Française des Sports Équestres**.

En 1976, le président Christian Legrez change le nom en **Fédération Équestre Française** pour y intégrer toutes les pratiques équestres.

En 1987, le président Jean-François Chary rassemble les sports équestres, les poney-clubs et le tourisme équestre en **Fédération Française d'Équitation**.

En 2021, l'équitation moderne puise ses racines dans ces 100 ans d'histoire, nés dans la mouvance olympique.



COMMUNICATION DU COMITÉ FÉDÉRAL AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFE

Règlement intérieur, article 6.

L'Assemblée générale électorale pour le renouvellement des instances dirigeantes de la Fédération Française d'Équitation se déroulera le :

**Judi 18 mars 2021
au Parc équestre fédéral
41600 Lamotte Beuvron**

Si cette Assemblée générale ne recueille pas le quorum requis, une 2^{ème} Assemblée, qui statuera sans condition de quorum, est prévue le 25 mars 2021 à Lamotte Beuvron.

Les membres de l'Assemblée générale de la FFE seront convoqués ultérieurement, et recevront, conformément au règlement intérieur, toutes les informations leur permettant d'exercer leur droit de vote.

Les Statuts et Règlement intérieur de la FFE sont consultables sur
www.ffe.com/La-FFE/Statuts-et-Reglement-Interieur

AG FFE ET CNTE 2020

LES AG ORDINAIRES DE LA FFE ET DU CNTE DU 12 NOVEMBRE ONT APPROUVÉ TOUTES LES RÉOLUTIONS À PRÈS DE 80% DES VOIX.



Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**



Face à la pandémie

« *Malgré une rentrée encourageante, la pandémie a été un véritable coup d'arrêt pour nos clubs et également pour la fédération. Entre la fermeture des établissements recevant du public et l'annulation de tous les événements, les difficultés ont été multiples. La solidité financière et la bonne gestion de la fédération nous ont permis d'accompagner nos adhérents dans cette période de crise* », a souligné le président Serge Leconte.

La mobilisation de la FFE auprès des pouvoirs publics, a permis de débloquer des aides financières conséquentes pour les clubs. Initiée par la fédération, la campagne Cavalier solidaire a également été une réussite avec plus d'1,3 million redistribués aux poney-clubs et centres équestres.

Tous les services de la FFE ont été sollicités pour accompagner les clubs et les organisateurs d'activités équestres face à cette situation exceptionnelle. Ce soutien a été relayé sur tout le territoire par les Comités régionaux et départementaux.

Une relance réussie

Les actions de relance de la FFE se sont révélées payantes. Une campagne de communication multimédias inédite a été lancée afin de montrer les bienfaits de l'équitation. A l'heure du déconfinement, l'aspect « sport de nature » a particulièrement été mis en avant et plébiscité par le grand public. Toutes ces actions semblaient porter leurs fruits avant le nouveau confinement imposé fin octobre par le Gouvernement.

Le sport impacté

« *L'année sportive a été difficile, a souligné Sophie Dubourg, DTN, notamment avec le report des Jeux olympiques de Tokyo mais tout le monde a su s'adapter. Le staff technique a assuré beaucoup de stages afin de maintenir nos athlètes prêts. Cela s'est ressenti à travers nos très bons résultats lors des rares échéances maintenues. Il est important aussi de saluer nos cavaliers qui ont répondu présents pour soutenir nos clubs durant la crise.*

C'est presque une double saison qui s'annonce avec les JO et plusieurs championnats d'Europe. »

« Nous tenons à remercier les organisateurs qui se sont mobilisés pour que les compétitions puissent reprendre et les propriétaires qui ont joué le jeu », a tenu à préciser Frédéric Morand, vice-président de la FFE.

Maintenir le cap malgré la crise

En parallèle de la crise sanitaire, la FFE a continué ses actions pour promouvoir et développer les activités équestres.

Les actions fédérales dans le domaine de la formation se poursuivent avec pour but de renforcer l'attractivité des métiers de l'équitation. Le millésime a été marqué par l'obtention de la certification Qualiopi par le centre de formation FFE pour assurer les formations continues, longues et désormais par la voie de l'apprentissage, tout en accompagnant ses organismes de formation.

La fédération a lancé la campagne « N'en parle pas qu'à ton cheval » afin d'assurer son soutien, son écoute et son accompagnement aux victimes de violences sexuelles. En partenariat avec le ministère des Sports, des mesures ont été mises en place pour faciliter les démarches et la prise de parole des victimes et témoins.

Afin de lutter contre les actes de cruauté envers des équidés sur l'ensemble du territoire français, la FFE a souhaité se porter partie civile aux côtés des propriétaires et a signé un partenariat avec la Gendarmerie nationale.

Des travaux d'amélioration du Parc équestre fédéral confirment la volonté fédérale d'en faire un outil de promotion de la pratique équestre et des établissements équestres.

En savoir plus

Rendez-vous sur ffe.com / La FFE / Les Assemblées générales / 2020 et s'identifier pour trouver tous les rapports détaillés. La vidéo du rapport moral est sur [Youtube](https://www.youtube.com).

ACTUALITÉS FFE & FEI

DÉCOUVREZ FFE ACTU

PRÉSENTATION DE FFE ACTU, LA NOUVELLE NEWSLETTER HEBDOMADAIRE QUI SUCCÈDE À LA LETTRE FÉDÉRALE.

New look

FFE Actu propose des informations ciblées à travers un design moderne et responsive dans un format condensé mieux adapté aux mobiles et aux tablettes que le classique format pdf.

Son rythme hebdomadaire ne change pas. Elle continue à informer chaque semaine ses abonnés pour mettre en avant les actions fédérales.

Son contenu reste centré sur l'actualité FFE, aussi bien institutionnelle que sportive.

Rubriques

FFE Actu est structurée en quatre thèmes et deux rubriques récurrentes.

Actualité met en avant l'information fédérale qui a marqué la semaine écoulée ou qui marquera la semaine à venir.

Equipe de France résume l'essentiel des résultats de nos cavaliers de l'équipe de France et les stages fédéraux.

Événement met en lumière une opération ou un événement élaboré par la FFE.

En région valorise des actions menées en région, soit par les clubs, soit par les CDE, soit par les CRE.

En plus de ces quatre rubriques, vous trouverez l'**Agenda sport** des équipes de France ainsi que les stages organisés chaque semaine. Enfin, un dernier encart répertorie tous les contacts des équipes de la FFE.

Pour s'abonner à FFE Actu, c'est par ici : <https://www.ffe.com/journaliste/S-inscrire-a-nos-newsletters>



QUATRE FRANÇAIS À LA FEI

Christian Lozano

La FEI a élu Christian Lozano président de la commission d'endurance avec 62,11% des voix, lors de son AG qui s'est tenue lundi 23 novembre, pour la période 2020 à 2024.

Il intègre par ailleurs le bureau de la FEI. Juge et directeur de cours FEI du plus haut niveau, Christian Lozano est un spécialiste de la discipline et un bon connaisseur du Moyen-Orient, ayant travaillé aux Emirats Arabes Unis et ayant été conseiller technique du Comité olympique du Qatar.

De plus, le bureau de la FEI a validé deux candidatures soutenues par la FFE pour siéger aux commissions sportives techniques de concours complet et d'attelage.

Pierre Le Goupil

Ancien cavalier international de concours complet, entraîneur, chef de piste international Level 3 de la discipline, Pierre Le Goupil devient membre de la commission FEI de concours complet, remplaçant le Suédois Lars Christensson.

Benjamin Aillaud

Meneur professionnel, entraîneur et membre de l'équipe de France d'attelage à 4 chevaux, Benjamin Aillaud rejoint, quant à lui, la commission FEI d'attelage à la place de l'Australien Boyd Exell.

C'est une récompense pour le travail de fond mené par la FFE à l'international puisque trois experts tricolores participeront aux réflexions stratégiques

de leur discipline, au niveau international. Ils s'impliqueront notamment dans la réglementation sportive, les attributions des organisations de championnats, le développement de nouveaux circuits FEI, les cursus de formation des officiels ou encore les projets de développement...

Constance Popineau

Tous trois rejoignent Constance Popineau, directrice juridique au CNOSF, qui est membre du tribunal FEI.

«Ces nominations sont une récompense pour le dynamisme et le savoir-faire de nombreux experts français œuvrant sur la scène internationale. Ils contribuent à véhiculer une image positive de la FFE et des sports équestres français dans leur ensemble», a salué Serge Lecomte, président de la FFE.

Appel à sujets

La rubrique **En région** vous est destinée. Nous souhaitons promouvoir toutes vos initiatives et pour cela, nous avons besoin de vous ! Il vous suffit de contacter julia.colombier@ffe.com ou au 02 54 94 46 45 et de nous présenter vos différentes opérations. Nous échangerons afin de creuser ces sujets et de les mettre en forme pour les intégrer à FFE Actu.



EN PARLER

c'est se libérer

VIOLENCES SEXUELLES | N'EN PARLE PAS QU'À TON CHEVAL

ffe.com/Signalement - signalement@ffe.com



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

MÉDIATEUR ÉQUIN

LA FFE OUVRE UNE SECONDE PROMOTION DE FORMATION MÉDIATEUR ÉQUIN EN MARS 2021.



Forte des retours positifs de la première promotion et des demandes affluentes, la FFE ouvre une seconde promotion de formation de Médiateur équin, au Centre de Formation FFE au Parc équestre fédéral à Lamotte Beuvron (41).

La formation de Médiateur équin, ME, vise l'interdisciplinarité des pratiques. Spécialisante, elle est fondée sur un cursus permettant d'assurer une complémentarité professionnelle entre le domaine équestre et celui du secteur sanitaire, médico-social et social. D'une durée de 546 heures, réparties

sur 16 mois, la formation diplômante de Médiateur équin s'achèvera en juin 2022.

La FFE a mobilisé une quarantaine d'intervenants venant de l'ensemble du territoire et même au-delà. Consciente de la nécessité absolue de développer l'ensemble des savoirs, la formation allie théorie et pratique avec, en plus-value, un partenariat avec l'hôpital la Musse permettant de bénéficier, en réel, des activités d'hippothérapie et du remarquable plateau technique.

En savoir plus

Retrouvez-nous sur [Facebook Cheval&Diversité](#)
Retrouvez l'ensemble des informations sur [FFE Cheval & Diversité](#)

INITIATION À LA MAE EN RÉGION

LE CRE NOUVELLE AQUITAINE EST LE PREMIER À SE POSITIONNER POUR UN DÉPLOIEMENT DES SESSIONS DE FORMATION INITIATION À LA MÉDIATION AVEC LES ÉQUIDÉS, (MAE) EN RÉGION.

Ce format de 3 jours est ouvert aux professionnels équestres, sanitaires, médico-sociaux et sociaux. Ainsi, ensemble, tous désireux de découvrir la richesse des domaines que regroupe la MAE : santé, soins, handicap, inclusion, développement personnel, ils bénéficient de cette formation et renforcent la complémentarité professionnelle.

En 2021, cette formation se déclinera progressivement en région, en partenariat avec les CRE volontaires.

C'est le CRE Nouvelle Aquitaine qui débute, animé d'une forte volonté de proposer la prochaine session. La formation Initiation à la MAE se déroulera les 1-2 et 23 mars 2021 au Centre équestre L'Etrier Charentais à Angoulême (16400).

Renseignements et inscriptions auprès du [CRENA](#).



ATELIERS PÉDAGOGIQUES

LANCÉS À LA RENTRÉE, LES ATELIERS PÉDAGOGIQUES ANIMÉS PAR JEAN-LUC FORCE ONT CONNU UN GRAND SUCCÈS DÈS LEUR PREMIER TRIMESTRE. BILAN INTERMÉDIAIRE DE L'OPÉRATION.



ef. Oshetu

Objectifs ambitieux

Les Ateliers pédagogiques s'adressent aux enseignants et dirigeants de tous les horizons. Dans un contexte de changement et d'évolutions permanentes, accentué par la crise sanitaire, ils permettent aux participants d'échanger sur :

- Le sens et les valeurs à porter collectivement pour permettre au métier d'enseignant et aux clubs d'évoluer avec leur époque,
- Les axes de formation prioritaires pour répondre à ces enjeux,
- Comment renforcer l'action collective de la communauté enseignante pour aborder l'avenir avec sérénité et être acteurs du changement.

En pratique

Les Ateliers pédagogiques se poursuivront dès le début de l'année 2021

Pour s'inscrire, consulter tous les contenus et recevoir toutes les infos : <https://campus.ffe.com/>

1- Identifiez-vous avec vos codes licence (avec un diplôme d'enseignant enregistré ou une licence dirigeant) ou club habituels pour accéder à la version complète du site.

2- Puis accédez directement à partir du bandeau « Ateliers pédagogiques » qui s'affiche alors en haut de page.

Mettre le cheval au centre

Après avoir croisé les retours des participants avec les tendances et les études les plus récentes sur les besoins et les attentes de la clientèle des clubs et des Français qui souhaitent pratiquer l'équitation, l'équipe des Ateliers pédagogiques a proposé à la communauté de réfléchir à comment mieux valoriser dans notre pédagogie ce qui fait la spécificité des activités équestres : le poney et le cheval.

Au-delà de la simplicité apparente de la question, cette orientation positionne les enseignants comme les experts de la relation cheval-humain. Cela implique d'interroger nos pratiques pédagogiques pour

approfondir les moyens pédagogiques à mettre en œuvre afin de faire découvrir et accompagner le développement de cette relation si particulière qui fait notre richesse.

Enseignants au rendez-vous

Preuve que le sujet est d'actualité, ce sont près de 800 enseignants qui se sont inscrits sur l'espace dédié sur le Campus FFE et 450 ont suivi les « live » proposés en visioconférence. Ainsi, au fil des 3 ateliers répartis sur 6 sessions différentes la richesse et le niveau des échanges démontrent l'engagement et l'intérêt des participants pour la démarche. Ils se déclarent d'ailleurs satisfaits en moyenne à plus de 95% !

Format idéal

Consciente des contraintes de disponibilité qui pèsent sur les professionnels, la FFE a souhaité innover en proposant un format à la carte qui permet d'assister en direct aux « live » des Ateliers ou de pouvoir les regarder en replay. En parallèle de ces temps forts, des ressources complémentaires sont proposées aux participants et des forums permettent après chaque Atelier de poursuivre les échanges et la réflexion. Dernièrement, une boîte à outils a été créée afin de permettre à chacun de proposer ou de consulter des outils pédagogiques variés : séances, matériel pédagogique, expériences, etc.

Soutien au quotidien

Au fur et à mesure des sessions, la communauté se développe. De très nombreux enseignants témoignent du soutien que leur apporte la démarche. En effet, nombreux sont ceux qui témoignent du fait qu'elle leur permet de rompre « l'isolement pédagogique » que leur impose souvent leur quotidien, et particulièrement pendant la période de crise sanitaire, mais aussi de prendre confiance en leurs compétences grâce aux retours formulés par leurs pairs et à une réflexion de fond qui s'inscrit dans la durée permettant ainsi à chacun d'envisager de nouveaux horizons.

Tables rondes exceptionnelles

Pour terminer l'année 2020 en beauté, l'équipe des Ateliers pédagogiques a proposé aux participants 2 tables rondes exceptionnelles auxquelles ont participé des experts de premier plan : Benjamin Aillaud, meneur de l'équipe de France, artiste et équi-coach, Sophie Barreau et Nicolas Blondeau, de l'école Blondeau, François Guyot, président de la commission western et dirigeant des écuries new-way, et Léa Lansade, chercheuse en éthologie à l'IFCE. Ces derniers ont partagé leurs expériences et leurs points de vue avec une grande générosité.

WEBCONFÉRENCES FFE

LA FFE A SU S'ADAPTER AU CONTEXTE SANITAIRE PARTICULIER ET DÉVELOPPER SA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES DIRIGEANTS, ENSEIGNANTS ET ORGANISMES DE FORMATION EN PROPOSANT UN PLANNING DE FORMATION SOUS FORMAT WEBCONFÉRENCE AU COURS DES DERNIERS MOIS.

Suite au succès des e-assises FFE poney et à l'engouement des participants pour ce nouveau format, la FFE a programmé une nouvelle webconférence en deux sessions identiques le 26 novembre 2020 pour répondre au mieux à cette demande.

Axée sur une présentation approfondie du *Guide du dirigeant* et du guide *De l'Enfant au cavalier*, 233 participants ont suivi et participé aux échanges avec des experts de l'enfant, du marketing et de la psychologie.

De l'Enfant au cavalier

Cet ouvrage est l'illustration de la pédagogie actuelle dans les clubs, une équitation active et ludique au service de l'enfant. Et parce que les enfants sont aussi les nouveaux prescripteurs des activités et des loisirs auprès de leurs parents, la communication et la valorisation du projet éducatif des clubs est aussi devenue un paramètre indispensable.

Guide fédéral du dirigeant

Ce guide rassemble sous un format compact les éléments utiles au dirigeant de centre équestre et à chacun de ceux qui ont une responsabilité au sein du club. Le but de cet ouvrage est de contribuer à la réussite de l'entreprise équestre et à la fierté de ceux qui en sont les acteurs au quotidien. Il traite des domaines, autres

que pédagogiques et techniques, que doivent maîtriser dirigeants et enseignants : communication, promotion, marketing, gestion, développement... Ce livre constitue l'indispensable mémento du cadre de l'équitation et un outil de formation précieux.

FFE Connect

Trois sessions de démonstration de l'outil FFE Connect ont permis à près de 100 dirigeants et enseignants de mieux appréhender cet outil numérique.

Proposées en association avec My Coach, ces présentations permettent de répondre aux interrogations et aux problèmes d'utilisation rencontrés afin de faciliter la prise en main et la mise en place de l'outil au sein des clubs.

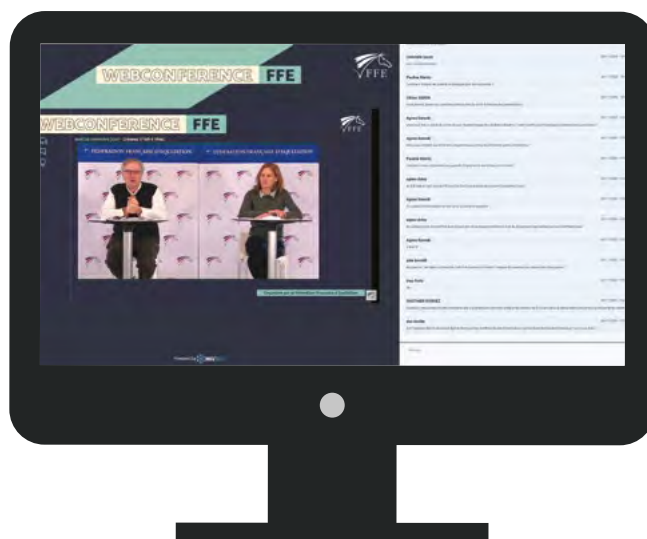
Un guide d'utilisation est disponible dans le livret digital sur la *Médiathèque des Clubs*.

Voir et revoir

Afin de faire bénéficier au plus grand nombre des actes des webconférences, un enregistrement a été réalisé. La webconférence du 26 novembre est disponible en replay sur la *chaîne Youtube FFE*.

Calendrier 2021

La FFE proposera un programme de webconférences riche et varié pour l'année 2021. Toutes les informations seront mises en ligne à la page *ffe.com/Club/Congrès*.



En savoir plus

Un exemplaire de l'ouvrage *De l'Enfant au cavalier* a été envoyé gracieusement aux participants des e-assises FFE poney. Le *Guide fédéral du dirigeant* a été offert à tous les dirigeants à la rentrée. Les deux ouvrages sont également disponibles en ligne à la *Boutique FFE*.

E-ASSISES FFE PONEY

POUR LA PREMIÈRE GRANDE WEBCONFÉRENCE FFE, LES E-ASSISES FFE PONEY DU 5 OCTOBRE 2020 ONT RÉUNI PLUS DE 150 PARTICIPANTS, TRÈS MAJORITAIREMENT ENSEIGNANTS ET DIRIGEANTS DE CLUBS.



En savoir plus

Les e-assises FFE Poney du 5 octobre sont disponibles en replay sur la chaîne [Youtube FFE](#). De l'Enfant au cavalier a été envoyé gracieusement aux participants. Il est disponible en ligne à la [Boutique FFE](#).

Thématiques

Les intervenants du Comité poney et des experts de l'enfant ont développé 4 thématiques concernant :

- L'enfant dans l'environnement d'aujourd'hui.
- La responsabilité et le positionnement de l'enseignant animateur vis-à-vis de son public.
- L'évolution du guide *De l'Enfant au cavalier*, document de référence pour les enseignants des poney-clubs.
- La transformation du label Poney Club de France en une véritable marque enfant pour accroître l'attractivité des poney-clubs et le nombre d'adhérents.



Format apprécié

Au terme de près de trois heures de présentations, ponctuées par des

questions d'internautes en ligne, 98,6% de l'assemblée s'est déclarée satisfaite de ce nouveau format de conférence, souhaitant même que soient programmés de nouveaux rendez-vous.

RENCONTRES WESTERN

LA 3^E ÉDITION DES RENCONTRES WESTERN S'EST TENUE SOUS FORME DE VISIOCONFÉRENCES LE VENDREDI 20 NOVEMBRE ET A RÉUNI UNE QUARANTAINE DE PASSIONNÉS, JUGES, CAVALIERS ET ENSEIGNANTS POUR ÉCHANGER SUR LE WESTERN.

Les intervenants

François Guyot, président de la commission western, juge National Elite, Laurent Gallice, CTN, Pierre Pré, Ferme des Mollières American Horses (69), Pierre Ouellet, juge National Elite et international Level 4*, Cécilia Niel, juge National Elite, Christine Peltier et Jacky Molliex, juges Nationaux.

Côté juges

Ce format a permis de réunir des juges de toute la France métropolitaine mais également 3 juges de Nouvelle-Calédonie. Les échanges ont été riches notamment grâce au chat. La journée a débuté par la présentation du nouveau système de formation par module pour les juges western par François Guyot et Laurent Gallice. Ensuite, Pierre Pré a mené une intervention très appréciée des participants sur l'éthique et la déontologie dans la fonction de juge western avant que soient abordés les règle-

ments général et spécifique western. La matinée s'est conclue sur des exemples concrets de jugement en ranch riding grâce à des vidéos du dernier Master d'équitation western. Cette intervention était validante pour les 16 juges de niveau National et National Elite présents qui doivent suivre une formation tous les deux ans pour maintenir leur statut.

Nouveautés

L'après-midi a été consacrée à la présentation très appréciée des nouvelles épreuves introduites au règle-

ment 2021 : ranch cutting, ranch cow work et ranch reining par Christine Peltier, Jacky Molliex et Pierre Ouellet.

La tenue et le succès de cette formation reposent également sur l'outil Campus FFE. Depuis le mois de mars, un groupe de travail composé de juges alimente la base de données avec des questions sur le règlement western. Pour préparer la visioconférence, un lien avec des questionnaires pour tester leurs connaissances avait été envoyé aux participants. Des vidéos avaient aussi été mises à disposition afin qu'ils s'entraînent à juger en amont et comparent leurs notes à celles des formateurs.

STAGES ENSEIGNANTS 2021

LES STAGES ENSEIGNANTS 2021 PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL SONT ÉLIGIBLES À DES FINANCEMENTS OCAPIAT / VIVEA / AGEFICE DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE. LE PROGRAMME EST EN LIGNE SUR LE SITE METIERS.FFE.COM, RUBRIQUE STAGES ENSEIGNANTS. CONTACT FFE FORMATION 02 54 94 46 00 OU FORMATION@FFE.COM.



Travail à pied – 04 - 05 JANVIER

Intégrer le travail à pied dans sa pédagogie avec Guillaume Antoine, BEES 2, BFEE 3, expert fédéral équitation éthologique, coach certifié par l'institut de coaching international de Genève.

Le projet au service de l'entreprise – 07 - 08 JANVIER

Le projet du club au service de l'entreprise équestre avec Sébastien Viry, gérant d'une entreprise individuelle de conseil, d'accompagnement et de formation. Bonne connaissance des compétences transversales d'une entreprise, capacité d'analyse et d'accompagnement d'une entreprise.

Préparation Mentale I – 11 - 12 JANVIER

Module initiation – Niveau 1 avec Jean-Pascal Cabrera, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.

Management – 14 - 15 JANVIER

Technique de management opérationnel pour la performance de sa structure équestre avec Joaquim Gonzalez, formateur chef d'entreprise, conseiller en entreprise, formateur en management opérationnel d'équipe, management stratégique, vente, négociation...

Psychopédagogie – 25 - 26 JANVIER

La psychopédagogie, un outil qui facilite l'enseignement avec Marie Caucanas, BPJEPS, psychologue clinicienne.

Gestion des ressources humaines – 28 - 29 JANVIER

Gestion des ressources humaines d'une structure équestre: Loi et Fondamentaux des ressources humaines avec Chloé Blanchard, Consultant formateur RH dans des secteurs variés. Diplômée du CNAM Master en ressources humaines.

Méthode Alexander I – 01 - 02 FÉVRIER

Utiliser la méthode Alexander dans son enseignement – niveau 1 avec Véronique Bardin, BEES 2, spécialiste de la méthode Alexander, diplôme de Praticien PNL.

Fidéliser – 04 - 05 FÉVRIER

Un projet pédagogique pour gagner en fidélité avec Sébastien Viry, gérant d'une entreprise individuelle de conseil, d'accompagnement et de formation. Bonne connaissance des compétences transversales d'une entreprise, capacité d'analyse et d'accompagnement d'une entreprise.

Préparation Mentale 3 – 08 - 09 MARS

Module approfondissement – Niveau 3 avec Jean-Pascal Cabrera, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.

Le digital pour un centre équestre – 11 - 12 MARS

Maîtriser les fondamentaux des techniques audiovisuelles pour la communication et les réseaux sociaux avec Joaquim Gonzalez, formateur chef d'entreprise, conseiller en entreprise, formateur en management opérationnel d'équipe, management stratégique, vente, négociation...

Posture pédagogique – 15 - 16 MARS

Mise en situation et analyse de vos pratiques en tant qu'enseignants avec Marie Caucanas, BPJEPS, psychologue clinicienne.

Le remodeling d'un centre équestre – 18 - 19 MARS

Les fondamentaux pour mener un projet de réhabilitation, rénovation ou aménagement d'espaces avec Joaquim Gonzalez, formateur chef d'entreprise, conseiller en entreprise, formateur en management opérationnel d'équipe, management stratégique, vente, négociation...

Préparation Mentale 2 – 22 - 23 MARS

Module perfectionnement – Niveau 2 avec Jean-Pascal Cabrera, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.

Seuils de rentabilité – 29 - 30 MARS

Comprendre et calculer la rentabilité des activités pour mieux piloter son centre équestre avec Carole Tazi, BEES 1, titulaire d'un master in business administration-MBA, enseignante et formatrice en gestion et développement de structures équestres.

Budget et trésorerie – 01 - 02 AVRIL

Elaboration des budgets prévisionnels, gestion de la trésorerie, suivi budgétaire avec Carole Tazi, BEES 1, titulaire d'un master in business administration-MBA, enseignante et formatrice en gestion et développement de structures équestres.

Méthode Alexander 2 – 11 - 12 MARS

Utiliser la méthode Alexander dans son enseignement – niveau 2 avec Véronique Bardin, BEES 2, spécialiste de la méthode Alexander, diplôme de Praticien PNL.

OFFICIELS DE COMPÉTITION

UNE RÉUNION DES COMITÉS RÉGIONAUX AU SUJET DES OFFICIELS DE COMPÉTITION, LE 18 DÉCEMBRE EN VISIOCONFÉRENCE, A PERMIS DE PRÉSENTER L'OUTIL CAMPUS FFE DÉVELOPPÉ POUR LA FORMATION DES JUGES ET COMMISSAIRES EN RÉGION



Nouveaux formats

Dans le contexte actuel, les formations annuelles peuvent être proposées en visioconférence ou en présentiel. Pour la saison de formation 2020/2021, les formations en visioconférence seront comptabilisées dans le cursus de formation des officiels de compétition au même titre qu'une formation en présentiel, même s'il est certain que la qualité des échanges s'en trouve affectée.

Afin d'optimiser le temps passé avec le formateur, des cours de préparation sont proposés sur la plateforme d'e-learning Campus FFE.

En CSO par exemple, des documents et vidéos sont consultables et un questionnaire est proposé en amont de la formation, pour que les participants testent leurs connaissances et engagent leurs recherches sur les règlements. L'objectif est double, les participants se présentent préparés à la formation, avec leurs interrogations en tête, et les formateurs, grâce à l'étude des résultats aux questionnaires, peuvent orienter leurs interventions en fonction des besoins des officiels.

En Equitation Western, le cours constitué de 4 modules a été créé sur Campus FFE et présenté à l'occasion des Rencontres Western en novembre dernier.

Contributions

A noter que l'élaboration des contenus de formation, en ligne sur le Campus FFE et transmis aux formateurs en région, est permis grâce à l'investissement de nombreux officiels reconnus sur les plus grandes compétitions nationales et internationales. Chaque année, c'est bénévolement qu'ils ont plaisir à partager et transmettre leurs compétences au service de la formation des officiels de compétition de tout le territoire.

STAGES ÉQUIPES DE FRANCE CSO

MALGRÉ CETTE ANNÉE QUI N'A PAS PERMIS D'ORGANISER LES CHAMPIONNATS DE FRANCE, NI LES JOP, NI LES COUPES DES NATIONS, LA FFE A MAINTENU L'ORGANISATION DE CES STAGES POUR RENFORCER LE TRAVAIL TECHNIQUE ET SOUTENIR L'ENGAGEMENT DE CHACUN DANS CETTE PÉRIODE DIFFICILE.

© AdobeStock_keloyagagami



143 cavaliers en stage

En 2020, la FFE a organisé 22 stages en CSO Senior, avec 83 cavaliers différents et au moins 160 couples différents, 9 Stages jeunes et poney avec 60 cavaliers différents dans les 4 catégories et 28 lors de la session de détection en octobre dernier.

Le compteur est remis en route pour les objectifs 2021.

Quelques Coupes des nations de fin d'année, Jeunes et de Division 2 ont permis de clôturer cette saison avec des bonnes performances encourageantes.

Intervenants

Le staff technique intervenant était composé de Henk Nooren pour le travail à l'obstacle et Barnabas Mandy pour le travail sur le plat, avec un suivi

très attentif du sélectionneur Thierry Pomel et de ses adjoints, Edouard Couperie pour les seniors et Olivier Bost pour les jeunes.

Pour ces catégories jeunes, Bertrand Poisson pour le plat a complété le travail de Henk et Véronique Bartin est intervenue pour renforcer la compréhension, la proprioception et la sensation de la posture idéale à cheval.

PROJET SPORTIF 2021-2024

LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL ÉVOLUE POUR MIEUX PRENDRE EN COMPTE LE NOUVEAU CONTEXTE. L'ESSENTIEL DU PROJET PRÉSENTÉ AU MANS À L'OCCASION DES FINALES GRAND NATIONAL LE 19 DÉCEMBRE.

Un contexte inédit

La crise sanitaire perturbe les compétitions internationales. La Ranking List FEI mondiale n'est plus suffisamment significative pour servir de référence aux Groupes 1 et aux Groupes 2.

Le report des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Tokyo 2020 en 2021 rapproche les grandes échéances et réduit le temps de préparation des JOP de Paris 2024.

Un projet pour deux olympiades

Le plan de préparation des équipes de France se fait sur les 5 prochaines grandes échéances concentrées sur 4 années dans les 3 disciplines olympiques et en para-dressage: JOP Tokyo 2021 et Paris 2024, Mondiaux 2022, Europe 2021 et 2023.

Objectif performance

Nous conservons notre «carton plein» et présenterons une équipe dans chaque discipline des JOP de Tokyo et nous sommes qualifiés d'office pour Paris 2024 en tant que nation hôte. L'objectif est double, se concentrer sur Tokyo et préparer Paris 2024, d'où une stratégie fédérale volontariste pour le haut niveau qui consiste à :

- Former l'élite des cavaliers français de très haut niveau,
- Préparer les chevaux au potentiel JO confiés aux cavaliers français,
- Définir les objectifs de chaque discipline olympique et paralympique,
- Présenter la stratégie mise en place pour atteindre les objectifs,
- Adapter sa relation avec les propriétaires et les cavaliers par une priorité sportive face aux circuits commer-

ciaux de compétition,

- Accompagner les organisateurs français d'événements de très haut niveau
- Inciter de nouveaux propriétaires à confier leurs chevaux à des cavaliers français.

Dispositifs sportifs fédéraux

Les dispositifs sportifs existants sont maintenus: circuits d'excellence, stages de formation à tous les niveaux, accompagnement du staff médical, vétérinaire et sportif, aides financières aux déplacements et primes sur résultats, accompagnement et mise à l'honneur des propriétaires ayant une ambition olympique.

Listes fédérales

Chaque discipline aura sa liste de cavaliers JOP FFE 2021-2024 sur des critères clairement identifiés. Les sélections seront faites par la DTN sur avis des sélectionneurs et formateurs. Cette liste de cavaliers servira pour la pré-sélection des équipes aux JOP de Tokyo 2021 et pour la formation individuelle personnalisée des élites pour les JOP de Paris 2024.

Ceci inclut l'encadrement technique en stages / compétitions, la préparation spécifique aux conditions climatiques de Tokyo pour les cavaliers et chevaux et le dispositif complet de préparation et de suivi des cavaliers et des chevaux.

Critères

Les listes JOP FFE 2021-2024 par discipline seront arrêtées par la DTN en tenant compte des cri-



tères d'expérience et de compétence des cavaliers et chevaux, y compris à potentiel 2024, du respect du cavalier pour ses chevaux, de l'adhésion du cavalier et du propriétaire à la priorité Coupes des nations et JOP, du programme sportif et de la stratégie de formation fédérale, de la qualité professionnelle de l'organisation des écuries et des relations harmonieuses cavalier, propriétaire et staff fédéral.

Plan Paris 2024

Outre les actions de suivi du même type que pour Tokyo, l'accent sera mis sur la recherche et les sciences en supports de la performance, les outils vidéo d'accompagnement à distance et la formation des entraîneurs privés. Un fonds de dotation Equiaction vient d'être créé pour favoriser sponsoring et mécénat. De plus, les Officiels de compétition à potentiel JOP seront soutenus dans leur formation et des sites de compétition de haute performance pouvant accueillir la préparation des équipes de France bénéficieront d'une classification.

GRAND NATIONAL FFE - AC PRINT 2020

GRÂCE À LA FFE ET À SES FIDÈLES PARTENAIRES, LE CIRCUIT DU GRAND NATIONAL FFE - AC PRINT A PU SE MAINTENIR EN 2020 MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE. GROS PLAN SUR LES FINALES ET LE CLASSEMENT DU CIRCUIT.



En chiffres

19 étapes ont pu être disputées dans les trois disciplines olympiques.

En 2020, le Grand National FFE - AC Print, c'est 106 écuries, 800 départs, 270 cavaliers, 430 chevaux et près de 650 000 € de dotations distribuées.

Nouveautés

Cette saison 2020, c'est également des nouveautés pour le circuit.

- Plus de visibilité avec les premières diffusions en direct sur la chaîne *Sport en France*, grâce aux équipes de Cheval TV, de la Laiterie de Montaigu et de la FFE.
- L'organisation pour la première fois d'une grande finale pour les disciplines du dressage et du saut d'obstacles.

La 13^e édition du Grand National FFE - AC Print s'est donc conclue les 18 et 19 décembre derniers au Mans avec la double finale dans les installations de Philippe Rossi.

Finale saut d'obstacle

En saut d'obstacles, ce sont 34 couples qui se sont élancés dans la Pro Élite Grand Prix 1m50 dessinée par Cédric Longis et cinq couples ont réussi finalement à se qualifier pour le barrage dont Benoît Cernin (Ecurie Elevage du Banney - SARL Benoît Cernin) avec ses deux montures engagées.

Nicolas Deseuzes (Ecurie Equita by

GL Events III) avec sa jument *Stella de Preully* signe le premier double sans-faute avec un chronomètre de 37,32 secondes. Mais Olivier Robert (Ecurie Spring Cheval) et *Eros* partent dans un tempo très rapide et parviennent à abaisser le temps de référence de trois secondes.

Cédric Hurel (Ecurie Ar Tropig) avec son hongre de 10 ans, *Fantasio Floreal Z*, qui dispute ses premières épreuves à ce niveau, arrive à s'intercaler entre les deux cavaliers précédemment cités.

Classement Pro Elite GP

1. Olivier Robert / *Eros*: 0/0 pt, 34,37 sec.
2. Cédric Hurel / *Fantasio Floreal Z*: 0/0 pt, 36,65 sec.
3. Nicolas Deseuzes / *Stella de Preully*: 0/0 pt, 37,32 sec.
4. Benoît Cernin / *Seurat Galotiere*Vitalhorse*: 0/4 pts, 33,44 sec.
5. Benoît Cernin / *Uitlanders du Ter*: 0/4 pts, 33,96 sec.
6. Thibault Pomares / *Velvete des Aubiers*: 4 pts, 63,61 sec.
7. Julien Gonin / *Valou du Lys*: 4 pts, 64,45 sec.
8. Corentin Derouet / *Talika des Isles*: 4 pts, 67,48 sec.

Finale dressage

Du côté du dressage, après la Pro Élite Grand Prix disputée vendredi et remportée par Morgan Barbançon et *Sir Donnerhall II* avec une moyenne de 73,935 %, un couple de chacune des huit écuries engagées était

convié à la Pro Élite Libre samedi en fin de journée. Comme la veille dans la Pro Élite Grand Prix, c'est l'ambasadrice de l'Ecurie Coho qui signe la meilleure reprise avec une moyenne de 78,425 %.

Déjà 2^e vendredi, Nicole Favereau avec *Ginsengue*, réitère sa performance dans la Libre avec une moyenne de 75,980 %. Marie-Emilie Bretenoux conclut quant à elle son week-end sarthois sur une 3^e place avec *Quartz Of Jazz* et une moyenne de 73,790 %.

Au cumul des deux épreuves et avec ces deux victoires, Morgane Barbançon permet donc à son écurie Coho de remporter cette finale. Nicole Favereau apporte, quant à elle, la 2^e place à son écurie Forestier Sellier - E Riding Solutions. Marie-Emilie Bretenoux, 5^e vendredi et 3^e dans la Libre, permet à son écurie Kineton - Planète Broderie de compléter le tiercé gagnant.

Classement Pro Élite Libre

1. Morgane Barbançon / *Sir Donnerhall II* / 78,425 %
2. Nicole Favereau / *Ginsengue* / 75,980 %
3. Marie-Emilie Bretenoux / *Quartz of Jazz* / 73,790 %
4. Maxime Collard / *Cupido PB* / 73,145 %
5. Carlos Pinto / *Sultao Menezes*de la Gesse* / 71,865 %
6. Guillaume Lundy CNE / *Tempo*IFCE* / 70,225 %
7. Audrey Blau / *Fidji* / 64,895 %
8. Jean-Philippe Siat / *Lovesong* / 60,850 %



Mehdi Jedraoui et Elise Megret ont commenté les finales en direct sur la chaîne *Sport en France* et sur Cheval TV avec le soutien de la Laiterie de Montaigu.



LE PODIUM CSO 2020

- 1- Écurie Spring Cheval : Julien Gonin, Olivier Robert et Lucas Fournier.
- 2- Écurie Élevage du Banney et Sarl Benoit Cernin : Benoit Cernin, Paul Delforge et Léa Marin.
- 3- Écurie GEM Equitation : Thomas Lambert, Mathieu Lambert et Jules Orsolini.



LE PODIUM DRESSAGE 2020

- 1- Écurie Cavalcar : Charlotte Chalignac, Maxime Collard et Estelle Schurink.
- 2- Écurie Coho : Morgan Barbançon et Stéphanie Briussel.
- 3- Écurie Forestier Sellier - E Riding Solutions : Nicole Favereau et Marine Subileau.



LE PODIUM CCE 2020

- 1- Écurie Le Cadre noir de Saumur - Royal Horse : Nicolas Touzaint, Lt Col Thibaut Vallette et Joséphine Heteau.
- 2- Écurie Astier Nicolas - Écurie Thomas Carlile : Astier Nicolas, Thomas Carlile et Zazie Gardeau.
- 3- Écurie Le Cadre noir de Saumur - Concept PGO : Arnaud Boiteau, Jean-Lou Bigot et Nolann Le Cointe.



Serge Lecomte et Frédéric Morand récompensent Olivier Robert pour sa victoire dans la finale de saut d'obstacles avec *Eros* et tour d'honneur avec son co-équipier Julien Gonin pour l'Écurie Spring Cheval.



Serge Lecomte, Caroline Morise de l'Institut Esthederm et Isabelle Judet, présidente du jury, récompensent Morgane Barbançon pour sa victoire dans le finale de dressage avec *Sir Donner Hall II* pour l'Écurie Coho.

Interview pour Maxime Collard, Charlotte Chalignac et Estelle Schurink de l'Écurie Cavalcar qui remporte l'édition 2020 en dressage.



Belle ambiance au Boulerie Jump, malgré un concours masqué en huis clos pour toute la famille du Grand National.



Les 3 écuries Equita by GI Events accompagnées de Geoffroy de Thoisy.

LE GHN À VOTRE SERVICE



ORGANISATION PATRONALE REPRÉSENTATIVE DE LA FILIÈRE CENTRE ÉQUESTRE, LE GROUPEMENT HIPPIQUE NATIONAL A POUR MISSION DE DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES EMPLOYEURS ET D'UNE MANIÈRE PLUS GLOBALE DES ENTREPRISES ÉQUESTRES, ET D'ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS DANS LA GESTION QUOTIDIENNE DE LEURS ÉTABLISSEMENTS.



© FFE/AdobeStock - Clifant

Adhérer au GHN en 2021

Pour les adhérents 2020, vous pouvez vous acquitter de votre adhésion 2021 directement sur votre espace adhérent sur www.ghn.com.fr.

Pour les nouveaux adhérents, vous pouvez vous rendre sur notre site internet www.ghn.com.fr ou nous demander un bulletin d'adhésion à l'adresse infos@ghn.com.fr.

Le montant de l'adhésion reste inchangé : 200 euros pour l'année (possibilité de règlement en 3 fois) et vous ouvre l'accès à l'ensemble de nos services.

Le service juridique

Le service juridique regroupe une équipe de juristes spécialisés dans le droit du travail, le droit des sociétés, la fiscalité, le droit agricole, le droit du sport, le droit civil appliqués aux entreprises équestres.

Vous pouvez contacter nos juristes afin qu'ils répondent aux questions que vous vous posez, ou prévenir des difficultés que vous pourriez rencontrer au quotidien. Le service vous met également à disposition différents modèles de contrats (travail, prise en pension...), de documents propres à votre établissement (statuts de société, bail rural ...) de registres (registre d'élevage, prêt de casque...) et d'affichages (obligatoire, code du sport ...)

En savoir plus

Vous souhaitez connaître nos services complémentaires (formation, recouvrement, partenariat)? Contactez-nous sans plus attendre par mail à infos@ghn.com.fr ou par téléphone au 02 54 83 02 02 entre 13h30 et 17h30 (sauf le mercredi).

L'adhésion vous ouvre aussi la possibilité d'accéder à la base documentaire du site internet où vous pourrez télécharger des modèles de documents et trouver les informations juridiques qui répondent à vos questions.

Le service salaire

En confiant la gestion de la paie au service salaire du GHN, bénéficiez d'une réelle expertise garantissant l'application et le respect de la convention collective du personnel des centres équestres.

Le service salaire se chargera de toutes les déclarations en lien avec les salariés :

- DPAE (sur demande) ;
- Gestion des heures supplémentaires, absences, maladie, congés payés (au vu des éléments transmis par l'employeur)
- Déclaration de charges sociales (DSN) ;
- Documents de fin de contrat.

Le GHN vous accompagne dans vos démarches auprès de vos organismes sociaux (MSA, mutuelle, prévoyance) et lors de contrôles MSA.

Le service comptabilité en partenariat avec l'AS Centre Loire

Confier la tenue de votre comptabilité ainsi que la réalisation de vos déclarations fiscales (TVA, bénéfices

agricoles, impôts sur les sociétés) au service GHN-AS Centre Loire* vous permet de :

- Bénéficier d'une réelle expertise d'une équipe au fait des particularités comptables et fiscales propres à vos activités (gestion des comptes FFE, taux de TVA applicables, exonération de certaines taxes) ;
- Connaître des indicateurs précis sur l'évolution de vos postes de charges ou de votre chiffre d'affaires grâce à une saisie détaillée de votre comptabilité. La mise à disposition d'un dossier "Données économiques" vous permet d'approcher le seuil d'équilibre ainsi que des moyennes de groupe, créant ainsi des outils de gestion pour votre activité.

**Service garanti par un professionnel de la comptabilité AGC AS Centre Loire inscrit à l'ordre des experts comptables. Agrément commission 42 bis N°2009-12.*

Le GHN à vos côtés durant le COVID

Compte tenu de l'évolution incertaine de la situation sanitaire, le GHN continue de travailler pour accompagner et orienter les établissements équestres sur leurs droits et leurs obligations, notamment grâce à une newsletter hebdomadaire dédiée à la crise sanitaire.

L'ensemble de nos services est resté mobilisé, l'équipe conservant sa pleine activité, pour faire face à l'évolution des règles de confinement, accompagner les dirigeants dans leurs démarches pour obtenir des aides, mettre en place l'activité partielle...

ASSURANCES : ANTICIPER ET INFORMER

PRATIQUER UN SPORT N'EST PAS SANS RISQUE, CERTAINES ASSURANCES PERMETTENT DONC DE PROTÉGER LES CAVALIERS DES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES DOMMAGES SUBIS OU CAUSÉS LORS DE LA PRATIQUE D'UN SPORT.

L'assurance responsabilité civile

L'assurance Responsabilité Civile couvre le cavalier pour les dommages qu'il cause. Elle est obligatoire.

La licence fédérale comprend une assurance en responsabilité civile couvrant les cavaliers dans le cadre de leur pratique sportive de loisirs.

Le centre équestre doit également souscrire pour l'exercice de ses activités des garanties d'assurance couvrant sa responsabilité civile, celle de ses préposés salariés et bénévoles et celle de ses pratiquants.

L'assurance Individuelle Accident

L'assurance Individuelle Accident couvre le cavalier pour les dommages qu'il subit.

Le dirigeant d'un centre équestre a une obligation d'information vis-à-vis des cavaliers qui souhaitent s'inscrire dans l'établissement pour leur pratique sportive. Le code du sport impose d'informer les pratiquants de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Cette obligation recouvre deux éléments :

- L'information du pratiquant sur *l'intérêt de souscrire une telle assurance* ;
- La *possibilité de souscrire des garanties* complémentaires afin de

bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de chute engendrant un dommage important.

Une assurance Individuelle Accident est prévue dans la licence, les garanties couvertes et les garanties complémentaires sont téléchargeables depuis *le site de la FFE*. Ces informations sont également indiquées sur le duplicata de licence.

En cas de litige, il appartient au dirigeant de démontrer que ces informations ont bien été portées à la connaissance du pratiquant.

Attention, la jurisprudence est très exigeante, un simple affichage ne suffit pas à démontrer que l'information a été effectuée. De plus, cette information doit être la plus claire possible.

Le contenu de l'information doit être précis et l'information doit être personnalisée au maximum, le pratiquant doit bien avoir conscience des différences d'indemnisation et des risques qu'il encourt afin de prendre une décision en toute connaissance de cause.

Un *contrat d'inscription* signé du pratiquant précisant ces éléments est donc obligatoire. Il doit être signé en deux exemplaires dont un conservé par le club. Ce contrat et d'autres supports (règlement intérieur par exemple) doivent mentionner la différence d'indemnisation entre les deux tarifs pour justifier l'information éclairée du pratiquant.

Des modèles sont téléchargeables sur l'espace Ressources.

Garanties de la licence

Pour rappel, l'individuelle Accident couvre non seulement *les titulaires*

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA LICENCE

Ce document est valable jusqu'au 31 décembre 2021.

Le titulaire :

- souscrit l'assurance individuelle du cavalier offerte gratuitement par la FFE.
- atteste avoir recueilli un avis médical favorable et ne présenter aucune contre-indication à la pratique de l'équitation.
- s'engage à respecter les règlements fédéraux, notamment en matière de lutte contre le dopage et d'équité sportive et accepte la publication de ses résultats sur le site officiel de la FFE.
- autorise la FFE à utiliser son image prise lors d'activités fédérales, à des fins de promotion et d'information des activités de la FFE, y compris sur son site internet www.ffe.com.

INFORMATIONS LÉGALES

- Conformément aux articles L321-4 et L321-6 du Code du sport, le titulaire de la licence reconnaît avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer. Il a également été informé de la possibilité de refuser l'assurance offerte en justifiant d'une autre assurance et du fait qu'il pouvait souscrire auprès de EQUIGENERAL une ou plusieurs des garanties complémentaires détaillées dans le volet d'information ci-joint.
- En souscrivant la licence, le titulaire reconnaît avoir lu et accepté la politique de confidentialité de la FFE à l'adresse www.ffe.com/rgpd, concernant le traitement de ses données à caractère personnel. Conformément à cette politique, il peut exercer ses droits relatifs à ses données à caractère personnel par mail à l'adresse rgpd@ffe.com en justifiant de son identité. Si il l'a accepté lors de la souscription de sa licence, ses coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial, si il souhaite changer d'avis, il peut envoyer un courriel à l'adresse rgpd@ffe.com en justifiant de son identité.

1921 - 2021



FÉDÉRATION CENTENAIRE

d'une licence de pratiquant mais également *les titulaires d'une licence verte* en cours de validité, délivrée par la FFE, ainsi que les cavaliers, meneurs, etc. non licenciés *bénéficiant d'une initiation de deux heures d'équitation* dans un groupement équestre FFE, *avant une éventuelle prise de licence ou licence verte*.

Sanctions

En cas de litige consécutif à un accident d'équitation, sans même étudier les circonstances, le club peut être condamné à verser au cavalier blessé la différence entre l'indemnisation qu'il aurait perçue en souscrivant des garanties complémentaires et l'indemnisation qu'il a effectivement perçue en vertu du contrat d'assurance de base, si l'obligation d'information n'est pas prouvée.

DÉCISIONS JURIDIQUES ET DISCIPLINAIRES

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1^E INSTANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020

Cas n° 499-04-2020

La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers, qui se seraient déroulés le 1er mars 2020 lors du concours de dressage n°2061130 organisé à SAINT PERAY.

L'établissement, la coach, la cavalière ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom et la cavalière ayant servi de prête-nom ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 17 septembre 2020, la Commission a prononcé une amende de 500 € à l'encontre de l'établissement, une suspension de compétition

de 6 mois dont 3 mois avec sursis assortie d'une disqualification sur l'épreuve litigieuse pour la cavalière ayant servi de prête-nom et une amende de 500 € assortie d'une interdiction de compétition d'une durée d'un an pour la cavalière ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom. La Commission a prononcé une relaxe pour la coach.

Cas n° 500-05-2020

La FFE a eu connaissance de faits de manœuvres frauduleuses, qui se seraient déroulés le 1er mars 2020 lors du concours CSO n°2055955 organisé à KERNAS-CLEDEN.

L'établissement, la dirigeante et

coach et la cavalière concernée ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 17 septembre 2020, la Commission a prononcé une amende de 600 € à l'encontre de l'adhérent représentée par sa dirigeante et coach, une suspension de compétition de 6 mois dont 3 mois avec sursis pour la cavalière concernée et une radiation du doublon de licence créé par cette même cavalière, assortie d'une disqualification sur l'épreuve litigieuse.

Cas n° 503-08-2020

La FFE a eu connaissance de faits de substitution d'équidés qui

se seraient déroulés le 12 juillet 2020 lors du concours CSO n°202059071 organisé à SAN-COURT.

L'établissement, le cavalier ayant monté un équidé sous un faux nom ainsi que la personne physique titulaire du compte engageur ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 17 septembre 2020, la Commission a confirmé l'avertissement terrain et prononcé une amende de 600€ à l'encontre de la personne titulaire du compte engageur et une suspension de compétition de 10 mois dont 5 mois avec sursis pour le cavalier. La Commission a prononcé une relaxe à l'égard de l'établissement.

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1^E INSTANCE DU 21 OCTOBRE 2020

Cas n° 504-09-2020

La FFE a eu connaissance de faits de violences verbales qui se seraient déroulées lors du concours de CSO n°202060119, organisé à Villers Vicomte, à l'encontre d'un entraîneur.

La cavalière qui a fait usage de violence verbale a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 21 octobre 2020, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- Une suspension de 4 mois de compétition avec sursis pour la cavalière.

- Une relaxe pour l'entraîneur.

Cas n° 505-I0-2020

La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers, qui se seraient déroulés le 1er mars 2020 lors du concours de hunter n°202018027 organisé à VIERZON.

L'établissement, le coach, la cavalière ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom et les deux cavaliers ayant servi de prête-noms ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 21

octobre 2020, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de cinq cent euros à l'encontre de l'établissement.

- Une suspension de compétition de 9 mois dont 6 mois avec sursis pour la cavalière.

- Une relaxe pour les deux prête-noms.

Cas n° 507-I2-2020

La FFE a eu connaissance de faits de fraude portant sur sept faux certificats médicaux déposés par un centre équestre afin de valider des licences compé-

titons de cavaliers, majeurs et mineurs.

L'établissement, le dirigeant, ainsi que l'ensemble des cavaliers titulaires d'un document irrégulier ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 21 octobre 2020, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de 2000 € dont 1000 € avec sursis à l'encontre de l'établissement.

- La disqualification de toutes les compétitions effectuées en 2020 avec la licence souscrite sur la base d'un faux document.

- Une relaxe pour NC.

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE D'APPEL DU 2 DÉCEMBRE 2020

Cas n° 50I-06-2020

La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers, qui se seraient déroulés le 9 février 2020 lors du concours CSO n°2057059 organisé à CREST.

L'établissement, la dirigeante et coach, la cavalière ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom et la cavalière ayant servi de prête-nom ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 17 septembre 2020, la Commission a prononcé une amende de 500 € à l'encontre de l'établissement, une amende de 500 € à l'encontre de

la dirigeante et coach, une amende de 200 € à l'encontre de la cavalière ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom et une suspension de compétition de 6 mois dont 3 mois avec sursis pour la cavalière ayant servi de prête-nom. Sur appel de la cavalière ayant servi de prête-nom et de la dirigeante et coach, la Commission juridique et disciplinaire d'appel, par décision en date du 2 décembre, a confirmé purement et simplement les peines infligées. La Commission d'appel a notamment souligné la gravité des faits de substitution de cavaliers ou d'équidés trop souvent perpétrés qui sont contraires à l'esprit sportif et peuvent engendrer des conséquences importantes notamment quant à un refus de garantie de la part des assurances. La Commis-

sion a également souligné l'importance pour les officiels de concours de révéler ces faits de substitution auprès de la Fédération.

Cas n° 502-07-2020

La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers, qui se seraient déroulés les 4 et 5 juillet 2020 lors du concours CSO n°202033121 organisé à SAINT GENES DE LOMBAUD.

La cavalière ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom et la cavalière ayant servi de prête-nom ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

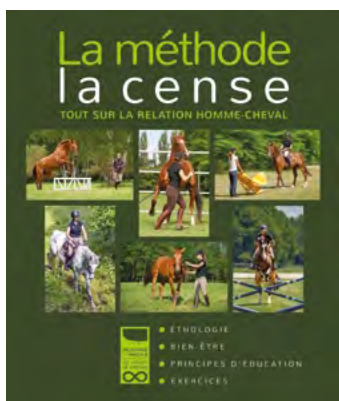
Par une décision rendue le 17 septembre 2020, la Commission a prononcé une suspension de compétition d'un an à l'encontre de la cavalière ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom et une suspension de compétition de 6 mois à l'encontre de la cavalière ayant servi de prête-nom. Cette dernière a régularisé appel. Par décision du 2 décembre 2020, la Commission juridique et disciplinaire d'appel a déclaré l'appel recevable mais non fondé et a confirmé la suspension de 6 mois de compétition qui lui a été infligée. La Commission a souligné la gravité de ces faits de substitution de cavaliers ou d'équidés trop souvent perpétrés, contraires à l'esprit sportif et dont les conséquences peuvent être graves.

Vie équestre

On en parle

au club-house

La Cense



La Méthode La Cense intègre désormais un chapitre de 80 pages dédié au bien-être animal. Les quatre grandes parties Ethologie, Bien-être, Principes d'éducation et Exercices constituent une somme précieuse pour tous les hommes et femmes de cheval. Editions Delachaux et Niestlé. 624 pages. 45€.



Equiharmonie

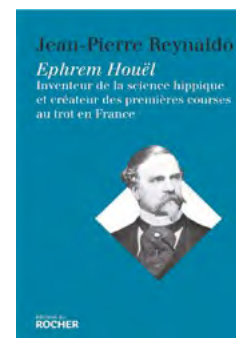
Nathalie Martinez est une passionnée qui a édité à compte d'auteur *L'harmonie globale par le cheval*. Un angle intéressant qui donne une vision large de la place du cheval dans notre société. Son objectif : « *Mettre en perspective les liens ou leviers à développer afin de permettre aux différents acteurs de la filière de bénéficier des bienfaits du cheval médiateur de l'homme et des organisations.* » A découvrir sur le site [Potentiel et harmonie](http://Potentiel-et-harmonie.com).

L'Encyclo

L'Encyclopédie de l'équitation et du cheval d'Antoinette Delylle vient d'être rééditée. Conseillée par la FFE, illustrée photos et de dessins de Cattel, elle fait le tour de la planète cheval à travers 150 entrées classées de A à Z. Editions Gründ. 256 pages. 14,95€.

Prix Pégase et Cadre noir

Le Prix Pégase 2020 est décerné à Jérôme Hallier pour *Briller parmi les vivants, l'histoire du baron Nishi* publié aux Editions Flammarion. Le Prix Cadre noir 2020 est décerné à Jean-Pierre Reynaldo pour *Ephrem Houël* publié aux Editions Le Rocher.



HOMMAGE À HENRY BLANC



HOMME CLÉ DE L'ÉQUITATION FRANÇAISE, HENRY BLANC EST DÉCÉDÉ LE LUNDI 16 NOVEMBRE 2020 DES SUITES DE LA COVID-19. HOMMAGE À UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE L'HISTOIRE DU CHEVAL EN FRANCE.

Soutien aux nouvelles activités

Né en 1927, Henry Blanc a d'abord été élève officier des Haras en 1949, puis surveillant à l'école du Pin de 1952 à 1957. Devenu ingénieur agronome, il assure la direction du bureau de l'équitation des Haras nationaux de 1957 à 1962, période décisive pour le développement des centres équestres sous l'égide de la Fédération.

Défenseur de l'équitation populaire et des races chevalines, il soutient notamment la création de l'ANTE, Association nationale du tourisme équestre, en 1963, celle du Poney Club de France en 1971, celle du GHN ainsi que l'équitation pour handicapés, scolaires et entreprises. Après avoir été sous-directeur du Haras du Pin de 1963 à 1967, puis adjoint à la

prospective du cheval et chef de service au ministère des Sports de 1970 à 1982, il quitte les Haras nationaux et rejoint le Conseil supérieur du génie rural, des eaux et des forêts, jusqu'à sa retraite en 1992.

Militant actif

Il continue ensuite de s'impliquer, notamment dans l'association de la *Journée du cheval* qu'il a présidée longtemps avant de céder son siège à Jacinte Giscard d'Estaing. En tant qu'administrateur du Poney Club de France de 1992 à 2000, il a été de ceux qui ont porté le projet du Parc équestre de Lamotte.

De ses 50 années au service de l'avenir du cheval et de l'équitation, on retiendra un ambitieux programme de recherche scientifique avec la

création du SIRE, premier fichier centralisé de toutes les généalogies équines, les partenariats pour moderniser les techniques d'élevage ou encore l'évolution de l'institution avec la réforme du Service des Haras en un établissement public « Les Haras nationaux » associant les représentants socio-professionnels de la filière équine et surtout le soutien à tous les mouvements qu'il a perçus porteurs d'avenir.

Grand serviteur de la cause

Membre titulaire de l'Académie d'agriculture de France, il était également officier de la Légion d'honneur au grade d'officier, chevalier de l'ordre national du Mérite et commandeur du Mérite agricole.

Pour Serge Lecomte, président de la FFE : « Henry Blanc était un grand serviteur de la cause équestre. Son écoute bienveillante de tous les porteurs de projets, y compris les plus innovants, et sa vision globale de l'évolution de toute la filière ont permis de grandes avancées dont nous bénéficions tous aujourd'hui.

Nombreux sont ceux qui connaissent la nature de ses engagements personnels fructueux et qui ont eu le bonheur de travailler avec lui, à son contact et dans sa proximité.

Il a été un acteur incontournable qui a écrit une page décisive de l'histoire du cheval en France. Il restera dans nos mémoires comme l'architecte de la réalité des activités équestres de notre pays. »



Henry Blanc en grand uniforme inaugure le Haras National de l'Isle-Briand au Lion d'Angers en présence du conseiller général, du préfet et de l'architecte Geoffroy de Crépy.



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

VOS OUTILS DIGITAUX



RETROUVEZ LE LIVRET
ET TOUTES SES INFORMATIONS
SUR MEDIACLUB.FFE.COM



LE NUMERIQUE AU SERVICE DES CLUBS

FAITES DES
ÉCONOMIES
AVEC VOTRE LICENCE



**+ DE 10 000
OFFRES
PARTOUT
EN FRANCE**

